



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

**Appels à une commission d'enquête publique sur le racisme policier au sein du SPVM :
des organisations demandent des comptes à la première ministre du Québec**

Montréal, le 19 juin 2026 – Hoodstock, la Clinique juridique de Saint-Michel, la Ligue des droits et libertés et l'Association canadienne des libertés civiles ont transmis à la première ministre du Québec une lettre lui demandant officiellement de déclencher une commission d'enquête publique sur le racisme policier et le profilage racial au sein du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Les quatre organisations rappellent que les odieux actes de racisme rapportés de la part de plusieurs agents du poste de quartier 39 à Montréal-Nord du SPVM ne constituent pas des incidents isolés.

Une commission d'enquête publique dotée d'une indépendance totale constitue la seule voie crédible pour mener à des transformations sociétales visant à enrayer le racisme policier et à assurer le plein respect des droits et libertés de toutes.

Vu le contexte actuel d'absence de confiance envers les institutions policières, il est particulièrement important que le mandat et les modalités de cette commission d'enquête, tout comme le choix du commissaire, fassent l'objet de consultations avec les communautés directement touchées.

La lettre transmise le 18 juin à la première ministre est [disponible ici](#).

Citations

« Le vendredi 12 juin, en soirée, nous apprenions que 16 policiers du PDQ 39 de Montréal-Nord faisaient l'objet d'une enquête pour des gestes à caractère raciste et haineux. Pour plusieurs, cette nouvelle a ravivé de vieilles blessures. Elle nous ramène à la mort de Fredy Villanueva, aux promesses de changement qui ont suivi, puis à la résurgence du mouvement Black Lives Matter en 2020, qui a une fois de plus mis en lumière les mêmes réalités », **déclare Cassandra Exumé, coordonnatrice générale de Hoodstock**

« 18 ans après Fredy, les résident-es de Montréal-Nord continuent de dénoncer les mêmes enjeux. Une fois de plus, nous nous retrouvons pris dans un cycle bien connu : l'indignation, la couverture médiatique, les promesses, puis le silence. Pour un organisme comme Hoodstock, enraciné à Montréal-Nord et engagé depuis bientôt deux décennies dans la lutte contre le racisme systémique et les violences policières, il est épuisant de devoir sans cesse répéter les mêmes constats sans voir de changements structurels.

Les Québécois-es provenant des communautés noires et racisées ont droit à la même dignité, à la même protection et à la même justice que l'ensemble de la population québécoise. Aujourd'hui, vous avez l'occasion de nous le démontrer en appuyant la mise sur pied d'une commission d'enquête publique. C'est le moment d'être du bon côté de l'Histoire. » **poursuit Mme Exumé**

« Un problème systémique appelle une réponse systémique : la lutte contre le profilage racial doit devenir une priorité nationale, et une commission d'enquête publique serait une mesure à la hauteur de l'enjeu. Les citoyens et citoyennes racialisés ne peuvent avoir confiance dans les mécanismes actuels de

contrôle qui se sont avérés au fil des décennies inefficaces. Cette même exigence de confiance commande que la composition et la gouvernance de cette commission soient à l'abri de tout conflit d'intérêts : elle ne saurait être supervisée par une personne issue des institutions policières mêmes qu'elle est chargée d'examiner. Il appartient désormais au gouvernement de démontrer, par ses actes, et par le choix des personnes à qui il confie ce mandat, que le profilage racial n'a pas sa place au Québec. »
déclare Me Dardia G. Joseph, directrice générale adjointe de la Clinique juridique de Saint-Michel

« Le SPVM et les institutions policières en général n'ont pas le détachement nécessaire pour remettre en question les pratiques et la culture qui ont permis aux problématiques de racisme et de profilage racial de perdurer au SPVM. Seule une commission d'enquête publique disposant d'une indépendance complète peut remédier au bris de confiance actuel de la population vis-à-vis le SPVM », **déclare Anais Bussièrès McNicoll, Porte-parole Québec et directrice des Libertés fondamentales à l'Association canadienne des libertés civiles**

« La première ministre du Québec n'a pas le choix d'agir : son gouvernement doit s'engager à déclencher une Commission d'enquête publique sur le racisme policier et le profilage racial au SPVM. Les voix se multiplient pour dénoncer les actes racistes de policiers à Montréal-Nord et exiger que la Première ministre agisse rapidement. Le mandat, les modalités et le choix de la personne commissaire ne doit pas être imposé par Québec. Ils doivent être déterminés en consultant les communautés concernées. »
déclare Lynda Khelil, porte-parole de la Ligue des droits et libertés.

- 30 -

Pour informations et entrevues

Alex Nanoff, Responsable des communications de l'Association canadienne des libertés civiles
(613) 709-6318 / media@ccla.org

Claude Rioux, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés
(514) 715-7727 / communications@liguedesdroits.ca

Cassandra Exumé, coordonnatrice générale de Hoodstock
(438) 794-8007 poste 101 / cassandra.exume@hoodstock.ca

Me Dardia G. Joseph, directrice générale adjointe de la Clinique juridique de Saint-Michel
(450) 416-0748 / directionadjointe@cjsm.ca

Me Fernando Belton, directeur général de la Clinique juridique de Saint-Michel
(514) 794-5917 / direction@cjsm.ca